

**COMMUNE DE LE THIEULIN  
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021**

Sur convocation en date du 9 septembre 2021, le conseil municipal de Le Thieulin s'est réuni à la mairie jeudi 16 septembre 2021 à 20h30 sous la présidence de Philippe SCHMIT, Maire.

**Étaient présents :** Mmes BARTHET Carole, GRELLIER Violette, HALLOUIN Elisabeth, MARCHAL Corine, Mrs LE BRAS Sébastien, PAFFRATH Pascal, PANIER Olivier, PHILIPPE Romain

**Absent excusé :** Mme MARTIN Nadine, M. CHRETIEN Luc

**Secrétaire de séance :** Mme BARTHET Carole

Le compte-rendu de la séance 27 mai 2021 a été adopté à l'unanimité

**I. POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire indique que la rentrée scolaire s'est très bien passée malgré les contraintes liées au covid : masque à partir du CP mais pas dans la cour, enfants placés par classe au restaurant scolaire. Si un enfant est positif, la classe est fermée.

Les mouvements d'enseignants constatés sur l'école sont les suivants :

Départ de Marie LEVEQUE de l'école, arrivée de Pierrick CHARLOT en élémentaire.

Anne ORY a repris la classe des CE1 de Marie LEVEQUE, Noemie GUIARD prend la direction par intérim

	2020	2021		2020		2021			2020	2021
PS	20	11	Ana-Chantal DOUIN	PS / MS	25	PS / MS	24	Les Corvées les Yys	27	29
MS	18	19	Magali LUDOVICO	MS / GS	26	MS / GS	23	Friaize	28	30
GS	13	17	Angélique SERVAIN	CP	21	CP	16	Fruncé	31	26
CP	21	16	Marie LEVEQUE	CE1	22	CE1 Anne Ory	21	Saint-Denis des puits	9	11
CE1	22	21	Noémie GUIARD	CE2	20	CE2	21	Villebon	8	7
CE2	20	21	Aurélien Fenyi	CM1 Anne Ory	19	CM1/CM2	23	Le Thieulin	43	44
CM1	24	23	Anne ORY	CM1 / CM2	18	CM1 / CM2 Pierrick Charlot	23	Hors commune	5	4
CM2	13	23								
	151	151								

Le contrat de Karine ABBAMONTE est arrivé à échéance le 31 août 2021, celle-ci n'a pas accepté de le renouveler selon les mêmes conditions, nous avons donc lancé une consultation et embauché un nouveau contrat CUI.

<b>GARDERIE</b>	2020	2021
Garderie au mois :	41	45
Garderie occasionnelle :	27	

Violette GRELLIER indique en avoir 46 sur sa feuille au mois, elle passera en mairie montrer la feuille à Christine

**RESTAURANT SCOLAIRE :**

Semaine	136	144
1 <sup>er</sup> service	64	61
2 <sup>ème</sup> service	72	83

**Enfants transportés :**

Car blanc :	22	21
Car jaune :	42	50

Maternelles :

8h55 – 11h45    13h15 – 16h25

Primaires :

9h00 – 12h20    13h50 – 16h30

## **II. REPARTITION DU FPIC 2021**

Le Maire informe que le territoire de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche va bénéficier, à nouveau au titre de 2021, du F.P.I.C. (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) pour un montant prévu à hauteur de 614 534 Euros.

Le sujet a été évoqué en Conseil des Maires au sein de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche et, il a été validé le principe de reverser la totalité de ce fonds aux communes comme c'était le cas en 2020.

Pour ce faire, il serait proposé d'ajouter au montant reversé de droit à chaque commune comme indiqué dans les documents notifiés par la Préfecture au titre de l'année 2021, une partie de la part initialement prévue pour la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche. Cette dernière serait ventilée en fonction de coefficients multiplicateurs fondés sur les strates de population des communes.

Les montants calculés seraient ainsi les suivants :

	REPARTITION 2020	PROPOSITION REPARTITION 2021		
		MONTANT REVERSÉ DE DROIT COMMUN	PART CCEBP PARTAGÉE	MONTANT REVERSÉ DEFINITIF
LE THIEULIN	15 349,00 €	8 549,00 €	7 727,00 €	15 776,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à la majorité des voix :

Valide la répartition du F.P.I.C. 2021 pour le territoire de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche telle que présentée

## **III. TRAVAUX RESEAU D'EAU LE SALUT**

Monsieur le Maire explique qu'en deux ans, il y a eu 4 fuites sur le réseau se trouvant sur la D346.7 route de Maillebois. Cet été encore une canalisation s'est cassée, l'entreprise STGS est intervenue pour la réparation. Monsieur le Maire rappelle que l'eau arrive de Champrond en Gatine mais que les canalisations appartiennent au Thieulin. Il serait nécessaire de s'interroger sur le changement de la canalisation sur cette route (de la Huberderie à Maillebois). Un débat s'instaure pour savoir s'il faut refaire l'intégralité de la canalisation ou une partie seulement.

Monsieur le Maire indique qu'il demandera 2 devis

## **IV. POMPE CHATEAU D'EAU**

Monsieur le Maire informe qu'une pompe au château d'eau a lâché. On avait trouvé une option intéressante puisque la commune de Friaize est passée en interconnexion avec le Thieulin, elle n'avait donc plus besoin de sa pompe et de ses tuyaux, il a donc été procédé à un désarmement du forage. Une entreprise est intervenue mais elle nous a vite laissé tomber disant que la pompe était trop ensablée et qu'il était impossible de la sortir. Il s'est avéré que c'était une pièce qui faisait le blocage en haut. Le changement a donc été effectué mais lorsque l'on a raccordé le tuyau au filtre à neutralité pour monter l'eau au château d'eau et mis la pompe en marche, l'eau n'est pas montée. La pompe a bien une forte puissance électrique mais ça ne suffit pas, il faut donc la remplacer et également remplacer les tuyaux, actuellement en plastique, pour ne pas avoir de surprise avec la nouvelle pompe qui sera puissante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à la majorité des voix valide l'achat d'une pompe et de tuyaux

## **V. POINT FINANCEMENT TRAVAUX PRESBYTERE**

Monsieur le Maire indique avoir reçu un arrêté de l'Etat nous annonçant qu'ils allaient nous verser 40 000 € de subvention. Nous sommes toujours en attente de la décision de la Région pour savoir si nous allons rentrer dans le contrat pour la performance énergétique. Monsieur le Maire indique avoir échangé avec le Sous-Préfet qui lui laissait entendre que l'on pourrait certainement être éligible à une autre subvention de la part de l'Etat.

Corine MARCHAL demande si on a un retour de l'architecte suite au rendez-vous que nous avons eu avec elle  
Monsieur le Maire indique qu'il faut d'abord que l'on fasse un relevé de géomètre

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

### **1. Travaux rue Neuve**

Monsieur Le Maire indique qu'il avait été décidé, lors d'un précédent conseil, de réaliser des bordures caniveau CC1 ainsi qu'un léger enrobé rue Neuve. Le conseil valide ses travaux

### **2. Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)**

La commune a été sollicitée pour le Fonds d'aide aux Jeunes de 18 à 25 ans. Monsieur Le Maire explique que depuis 2005 le Département s'est vu confier la responsabilité du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ). Celui-ci s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de ne pas adhérer au FAJ.

### **3. Travaux terrain de foot**

Monsieur Le Maire indique avoir reçu un courrier émanant de l'association L'Scal qui souhaiterait que les poteaux de but soient repeints et que l'on pose des crochets pour poser les filets.

Ils nous indiquent aussi que la porte de leur local à l'arrière de la salle des fêtes n'est pas en très bon état.

Ils souhaiteraient également que la haie sur le terrain de foot soit taillée.

### **4. Achat terrain cimetière**

Monsieur le Maire rappelle que le château de Lignerolles a été vendu et il avait demandé auprès du notaire à faire l'acquisition d'un morceau de terrain afin de pouvoir créer un nouveau cimetière. Les acquéreurs avaient donné un accord de principe mais depuis plus aucune nouvelle.

### **5. Factures travaux cimetière et la Bonnetterie**

Monsieur le Maire informe le conseil que nous n'avons pas payé les factures des travaux du cimetière et de la Bonnetterie. En effet, après vérification de la qualité des travaux et du linéaire calculé, nous nous sommes aperçus que pour le cimetière, même si les travaux sont corrects, le linéaire à payer est trop élevé. Il y a un écart de 800 €. Concernant les travaux des entrées de la Bonnetterie, il y a déjà 3 entrées de médiocre qualité, l'herbe est déjà en train de repousser, et le linéaire à payer est également trop élevé puisque l'on trouve un écart de plus de 1200 €.

### **6. Abris bus**

Monsieur le Maire indique que Jessy a remis l'abri bus en état

### **7. Repas du 11 novembre et Noël des enfants**

Monsieur le rappelle que tous les ans nous organisons le repas des anciens qui se tient le 11 novembre. Celui-ci est offert aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux conseillers municipaux et aux personnels. Au vu de la situation sanitaire, voulez-vous maintenir le repas cette année, sachant que nous ne sommes pas concernés par le pass sanitaire puisque nous sommes moins de 50 personnes. Le conseil indique vouloir maintenir le repas.

Corine MARCHAL informe que le traiteur LANGLOIS a qui nous faisons notre demande les autres années, a fermé.

Carole BARTHET propose de se renseigner auprès du restaurant le Sébastopol à Champrond-en-Gatine

Pour le Noël des enfants il est décidé de repartir sur l'idée du spectacle

Tour de table :

Romain PHILIPPE demande combien de temps vont durer les travaux de la piscine de Courville-sur-Eure  
Monsieur le Maire ne peut pas donner de date, il y a une poutre qui plie et il n'y a pas de créneau pour les écoles à la piscine de Fontaine-Simon

Carole BARTHET demande si Jessy pourrait tailler la haie qui se trouve entre sa maison et l'école  
Elle demande également si le grillage au niveau du château d'eau va être réparé ?  
Monsieur le Maire répond que la Communauté de Communes doit refaire l'intégralité du grillage  
Elle informe aussi que le terrain derrière les Acacias est spongieux  
Olivier PANIER indique qu'il est en cours d'assainissement

Elisabeth HALLOUIN demande quand le terrain autour des containers à la sortie du village va être nettoyé, car on dirait une décharge

Monsieur le Maire indique qu'il l'a déjà demandé à Jessy et qu'il lui demandera à nouveau. Il faut que ce soit nettoyé régulièrement si on ne veut pas que ça se dégrade à ce point là

Elisabeth HALLOUIN demande également qui doit entretenir l'angle de la maison de chez M. Cassel à l'endroit de la borne à incendie

Monsieur le Maire indique que c'est à la commune de le faire

Violette GRELLIER demande s'il est prévu de faire une réparation des pavés qui se soulèvent derrière la bibliothèque

Monsieur le Maire indique en avoir informé Jessy qui devait s'en occuper

**Monsieur le Maire,**  
M. SCHMIT Philippe,

**Le secrétaire,**  
Mme BARTHET Carole

**Les membres du conseil,**

M. PANIER Olivier

Mme HALLOUIN Elisabeth

Sébastien LE BRAS

M. PHILIPPE Romain

M. PAFFRATH Pascal

Mme MARTIN Nadine

Mme MARCHAL Corine

Mme GRELLIER Violette